



# Le Moniteur

Paraissant  
du Lundi au Vendredi

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE D'HAÏTI

Directeur Général  
*Ronald Saint Jean*

179<sup>e</sup> Année – Spécial N° 22

PORT-AU-PRINCE

Vendredi 24 Mai 2024

## SOMMAIRE

### ARRÊTÉ

*ARRÊTÉ NOMMANT LE CITOYEN MICHEL PATRICK BOISVERT  
PREMIER MINISTRE INTÉRIMAIRE*

### AVIS

*AVIS DE RECTIFICATION DE PENSION CIVILE DE RETRAITE  
PRIS EN FAVEUR DE TROIS (3) EX-AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE  
(Reproduction pour erreurs matérielles, Voir Le Moniteur 179<sup>e</sup> Année, Spécial N° 12, Lundi 8 avril 2024)*

## NUMÉRO SPÉCIAL

LIBERTÉ

ÉGALITÉ

FRATERNITÉ

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

### ARRÊTÉ

**ARRÊTÉ NOMMANT LE CITOYEN MICHEL PATRICK BOISVERT  
PREMIER MINISTRE INTÉRIMAIRE**

**LE CONSEIL PRÉSIDENTIEL DE TRANSITION :**

**RÉGINE ABRAHAM  
SMITH AUGUSTIN  
LOUIS GERALD GILLES  
FRITZ ALPHONSE JEAN  
FRINEL JOSEPH  
EDGARD LEBLANC FILS  
LAURENT SAINT-CYR  
EMMANUEL VERTILAIRE  
LESLIE VOLTAIRE**

Vu la Constitution de la République ;

Vu le Décret du 17 mai 2005 portant organisation de l'Administration centrale de l'État ;

Vu le Décret du 17 mai 2005 portant révision du Statut général de la Fonction publique ;

Vu le Décret du 10 avril 2024 portant création du Conseil Présidentiel de Transition ;

Vu l'Arrêté du 16 avril 2024 nommant les membres du Conseil Présidentiel de Transition ;

Vu l'Arrêté du 24 avril 2024 nommant le citoyen Michel Patrick BOISVERT Premier Ministre intérimaire, en attendant la formation d'un nouveau Gouvernement ;

Considérant qu'à la suite du retrait du poste et de toutes responsabilités ministérielles du Premier Ministre, pour raisons personnelles, le citoyen Michel Patrick BOISVERT a été nommé Premier Ministre intérimaire, en attendant la formation d'un nouveau Gouvernement, dans un délai ne dépassant pas trente (30) jours, conformément aux dispositions de l'article 165 de la Constitution ;

Considérant que le délai a expiré sans que le processus de formation du nouveau Gouvernement ait abouti ;

Considérant qu'il est nécessaire de prendre toutes mesures permettant d'assurer la continuité de l'Etat et le fonctionnement régulier des institutions publiques ;

Considérant qu'à cet effet, il y a lieu de renouveler la nomination du citoyen Michel Patrick BOISVERT aux fonctions de Premier Ministre intérimaire, en attendant la formation d'un nouveau Gouvernement ;

## ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>.**- Le citoyen Michel Patrick BOISVERT est nommé Premier Ministre intérimaire, en attendant la formation d'un nouveau Gouvernement.

**Article 2.-** Une ampliation du présent Arrêté sera remise à l'intéressé.

**Article 3.-** Le présent Arrêté sera publié et exécuté aux fins de droit.

Donné au Palais National, à Port-au-Prince, le 24 mai 2024, An 221<sup>e</sup> de l'Indépendance.

Par :

Le Conseil Présidentiel de Transition :


La Conseillère Présidentielle

  
Régine ABRAHAM


Le Conseiller Présidentiel

  
Smith AUGUSTIN

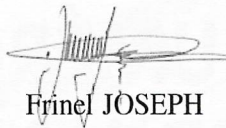
Le Conseiller Présidentiel

  
Louis Gerald GILLES

Le Conseiller Présidentiel

  
 Fritz Alphonse JEAN

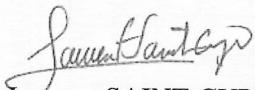
Le Conseiller Présidentiel

  
 Frinel JOSEPH


Le Conseiller Présidentiel

  
 Edgard LEBLANC Fils

Le Conseiller Présidentiel

  
 Laurent SAINT-CYR

Le Conseiller Présidentiel

  
 Emmanuel VERTILAIRE

Le Conseiller Présidentiel

  
 Leslie VOLTAIRE

**AVIS DE RECTIFICATION DE PENSION CIVILE DE RETRAITE  
 PRIS EN FAVEUR DE TROIS (3) EX-AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE**  
*(Reproduction pour erreurs matérielles, Voir Le Moniteur 179<sup>e</sup> Année, Spécial N° 12, Lundi 8 avril 2024)*

124. LOUIS, Ernson  
 Ex-Inspecteur Principal à la Police Nationale d'Haïti ..... G. : 31,831.25.  
**Au lieu de :** LOUIS, Emson
167. PIERRE, Marie Carmelle  
 Institutrice à l'Ecole Nationale Sainte Rose de Lima ..... G. : 22,275.00.  
**Au lieu de :** PIERRE, Marie Cannelle
172. PIERRE LOUIS, Marie Carmelle  
 Aide-Pharmacienne à l'Hôpital de Jean Rabel ..... G. : 19,006.63.  
**Au lieu de :** PIERRE LOUIS, Marie Cannelle

# AVIS RELATIF À L'ABONNEMENT ANNUEL 2024

## NUMÉRO ORDINAIRE

LES NUMÉROS SPÉCIAUX N'EN FONT PAS PARTIE



JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE

INSTITUTION : ..... RESPONSABLE : .....

PARTICULIER (NOM - PRÉNOM) : .....

ADRESSE : .....

PHONE : ..... EMAIL : .....

ANNÉE : ..... N.B. PRIÈRE D'ÉCRIRE EN LETTRES MAJUSCULES

Coupon à retourner : Presses Nationales d'Haïti, siège du Journal officiel de la République  
231 - 233, rue du Centre, Port-au-Prince, HT6110 • 61, rue Goulard, Pétiou-Ville, HT6141  
B.P. : 1746 • Tél.: (509) 4051-5242 / 4051-5244 / 4051-5249 / 2941-7909  
www.pressesnationalesdhaïti.ht • E-mail : dc.pressesnationalesdhaïti@gmail.com

ABONNEMENT ANNUEL  
**30,000 GDES+10% TCA**  
QTE  MONTANT TOTAL

## NUMÉRO SPÉCIAL

HORMIS LES NUMÉROS SPÉCIAUX DE PLUS DE SOIXANTE (60) PAGES



JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE

INSTITUTION : ..... RESPONSABLE : .....

PARTICULIER (NOM - PRÉNOM) : .....

ADRESSE : .....

PHONE : ..... EMAIL : .....

ANNÉE : ..... N.B. PRIÈRE D'ÉCRIRE EN LETTRES MAJUSCULES

Coupon à retourner : Presses Nationales d'Haïti, siège du Journal officiel de la République  
231 - 233, rue du Centre, Port-au-Prince, HT6110 • 61, rue Goulard, Pétiou-Ville, HT6141  
B.P. : 1746 • Tél.: (509) 4051-5242 / 4051-5244 / 4051-5249 / 2941-7909  
www.pressesnationalesdhaïti.ht • E-mail : dc.pressesnationalesdhaïti@gmail.com

ABONNEMENT ANNUEL  
**30,000 GDES+10% TCA**  
QTE  MONTANT TOTAL

Achévé d'imprimer par Presses Nationales d'Haïti - Port-au-Prince  
ISSN : 1683-2930 • Dépôt légal : 85-01-027 Bibliothèque Nationale d'Haïti  
©Tous droits réservés 2024



231 - 233, rue du Centre, Port-au-Prince HT 6110 • 61, rue Goulard, Pétiou-Ville HT 6141  
B.P.: 1746 HT 6110, HAÏTI (WI) • Tél.: (509) 4051-5242; 4051-5244; 4051-5249; 2941-7909  
E-mail : lemoniteur@pressesnationalesdhaïti.ht • Site Web : www.pressesnationalesdhaïti.ht

Tirage :  
850 exemplaires